

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 15 ET 16 DECEMBRE 2025Point 3.1.6 de l'ordre du jour**Crédit pour la refonte du site internet *bulle.ch*****1. Introduction**

Le site internet de la Ville de Bulle constitue un outil essentiel de communication et de gestion, tant pour la population que pour les services communaux. Conçu en 2018-2019, il ne répond plus aux normes actuelles du web en termes d'ergonomie, de performance, d'accessibilité et d'interactivité. Une refonte est donc nécessaire afin de répondre aux besoins des habitants, des associations, des entreprises et des acteurs politiques, tout en renforçant l'efficacité interne de l'administration.

2. Objet du crédit

Le crédit demandé vise à financer la refonte complète du site internet de la Ville de Bulle afin de le rendre **plus clair, plus ergonomique et plus performant**, en adéquation avec les standards actuels du web et les attentes de la population.

Aujourd'hui, le site *bulle.ch* constitue un canal central de communication et d'information avec plus de 330'000 visites annuelles et près de 300'000 interactions. Toutefois, l'analyse des statistiques montre une forte concentration du trafic sur quelques pages seulement, ce qui démontre que la structure actuelle ne permet pas de valoriser pleinement la richesse des contenus disponibles, ni de répondre efficacement aux besoins variés des usagers. De plus, la forte croissance démographique de Bulle (+ 2% par an en moyenne) et la diversité culturelle (environ 44% de la population de nationalité étrangère) accentuent la nécessité d'un site internet intuitif et accessible à tous. Les enjeux liés au vieillissement de la population s'ajoutent à ce constat : avec l'augmentation attendue du nombre de seniors dans les prochaines années, la Ville devra mettre en avant ses politiques et services dédiés, afin de garantir une communication adaptée et un accès simple aux ressources.

La refonte proposée ne se limite pas à un redesign graphique, mais repose sur une **approche stratégique et fonctionnelle** :

- **Nouvelle arborescence et navigation par cible**, permettant aux familles, seniors, nouveaux arrivants, entreprises ou acteurs politiques de trouver rapidement l'information qui les concerne.
- **Outils intelligent** capable de répondre automatiquement aux questions récurrentes, réduisant ainsi les passages au guichet et les appels aux services administratifs.
- **Guichet cartographique interactif**, facilitant la recherche d'infrastructures, de services publics ou d'informations pratiques.
- **Accessibilité numérique renforcée** (WCAG) et adoption d'un **langage clair**, pour garantir une compréhension optimale à l'ensemble de la population.

Ce projet s'inscrit également dans le **contexte digital du Canton de Fribourg** avec l'initiative DIGI-FR, qui vise à harmoniser et digitaliser les démarches administratives. La mise en place d'un chatbot local et interopérable permettra à la Ville de Bulle de **s'aligner sur les orientations cantonales** tout en répondant de manière concrète aux besoins de ses habitants.

En résumé, la refonte du site *bulle.ch* constitue un **investissement stratégique** pour :

- améliorer l'expérience des citoyens ;
- optimiser l'efficacité des services communaux ;
- valoriser l'image et l'attractivité de la Ville ;
- et garantir la cohérence avec les projets digitaux cantonaux.

3. Descriptif des coûts

Redesign I-web	Fr. 35'000.00
Outil interactif intelligent (puis Fr. 2'796.00/an de frais récurrents)	Fr. 17'540.00
Guichet cartographique (puis Fr. 1'041.00/an de frais récurrents)	Fr. 6'939.00
Total mandat externe	Fr. 59'479.00
Tests utilisateurs UX	Fr. 2'000.00
Photographe	Fr. 3'000.00
Communication au lancement	Fr. 2'700.00
Total	Fr. 67'179.00
Fonds culture et embellissement 1%	Fr. 672.00
Fonds énergie 1%	Fr. 672.00
Total TTC	Fr. 68'523.00
Crédit demandé, arrondi à	<u>Fr. 70'000.00</u>

Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit de Fr. 70'000.00 pour la refonte du site internet *bulle.ch*.

Financement : Par emprunt de Fr. 70'000 auprès d'un organisme financier

Amortissement : 25% par année, dès 2027

Intérêts : 2% (taux indicatif)

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Le Secrétaire général

Jacques Morand

Raoul Girard